

Pour diffusion immédiate

Étude publique du rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Montréal, le 16 mai 2006 – La Commission permanente du conseil sur les finances, les services administratifs et le capital humain procédera à l'étude du rapport du vérificateur général pour l'exercice 2005 et le 1^{er} trimestre 2006 lors d'une assemblée publique qui se tiendra le :

**Mardi, 30 mai à 19 h,
à la salle du conseil municipal
au 275, rue Notre-Dame Est
(métro Champ-de-Mars).**

Au cours de cette assemblée, le vérificateur général, M. Michel Doyon, exposera ses constats sur la gestion des fonds publics à la Ville et présentera les principales conclusions de son rapport. Par la suite, le public intéressé sera invité à poser ses questions et à exprimer ses commentaires et, s'il y a lieu, à déposer un mémoire à la commission.

En plus de la vérification des états financiers annuels, le vérificateur a pour mandat d'évaluer la performance des principaux programmes et activités de la Ville sous l'angle de l'efficacité, l'efficience et l'économie des ressources financières. Au terme de cette démarche, il dépose son rapport au conseil municipal. Les recommandations qu'il contient ont pour but l'optimisation des pratiques de gestion, la réduction des coûts et, ultimement, l'amélioration des services aux citoyens. En cours d'année, les gestionnaires des arrondissements et des services corporatifs, soutenus par la direction générale et les élus, collaborent avec le vérificateur général à la mise en place de solutions durables en réponse aux situations qu'il a identifiées.

Inscription et documentation

Les personnes souhaitant intervenir doivent s'inscrire 30 minutes avant le début de l'assemblée, ou en communiquant avec la Direction du greffe au (514) 872-3770, ou par courriel à commissions_greffe@ville.montreal.qc.ca. Le rapport du vérificateur général sera rendu public lors de son dépôt au conseil municipal le 23 mai prochain. Il sera disponible à partir du 24 mai sur le site www.ville.montreal.qc.ca/verificateur et à la Direction du greffe, au R. 134 de l'hôtel de ville, 275 Notre-Dame Est, métro Champ-de-Mars.

À la suite de cette étude publique, la commission se réunira de nouveau, le lundi 12 juin, à 19 heures, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal pour adopter ses recommandations. Le rapport de consultation de la commission sera déposé au conseil du 19 juin. Rappelons que les commissions sont des instances de consultation publique et leur mission consiste à favoriser la participation des citoyennes et citoyens sur les questions d'intérêt public et à éclairer la prise de décision des élus municipaux.

-30-

Renseignements : Direction du greffe
Comités et commissions du conseil
(514) 872-3770
commissions_greffe@ville.montreal.qc.ca